



Aide d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Vos données personnelles

Les informations vous concernant sont traitées par le Département de la Vienne, responsable de traitement, dans le cadre du dispositif d'aide d'urgence pour les personnes victimes de violences conjugales (AVVC). Ce traitement est nécessaire à l'exécution de la mission d'intérêt public du Département.

Les finalités de ce traitement sont les suivantes :

- L'identification des personnes ;
- L'analyse des situations, l'entretien de pré-évaluation et l'orientation des personnes ;
- Le bilan et le suivi statistiques anonymisé du dispositif à des fins de pilotage de l'action départementale.

Les données collectées

Les informations ont été transmises par la CAF, avec votre accord, conformément à l'article L214-9 du code de l'action sociale et des familles. Elles concernent :

- Les données d'identification ;
- Votre situation familiale et professionnelle, vos ressources ;
- La copie du dépôt de plainte, du signalement auprès du procureur ou de l'ordonnance de protection du juge aux affaires familiales.

Ces informations sont complétées par les services du Département dans le cadre d'un éventuel accompagnement social ou d'une orientation. Elles ne font pas l'objet d'une décision automatisée.

La conservation des données

Vos informations intégrées au dossier d'accompagnement social sont conservées de façon active 2 ans après le dernier contact avec le service. Elles sont ensuite traitées conformément aux prescriptions des Archives Départementales dans le respect du code du patrimoine.

Vos droits

Conformément à la loi n°78-17 et au règlement (UE) 2016/679, vous avez un droit d'accès, de rectification ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition de leur traitement, dans les conditions prévues par ces textes. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données, par courrier (Département de la Vienne, Place Aristide Briand, CS 80319, 86008 Poitiers Cedex) ou via le formulaire "Contactez le DPO" sur le site lavienne86.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Contact : Direction de l'Action Sociale (05 49 45 90 20) - Mise à jour de la notice : juillet 2026

